

LA PIE-GRIECHE A TETE ROUSSE DANS L'AUXOIS

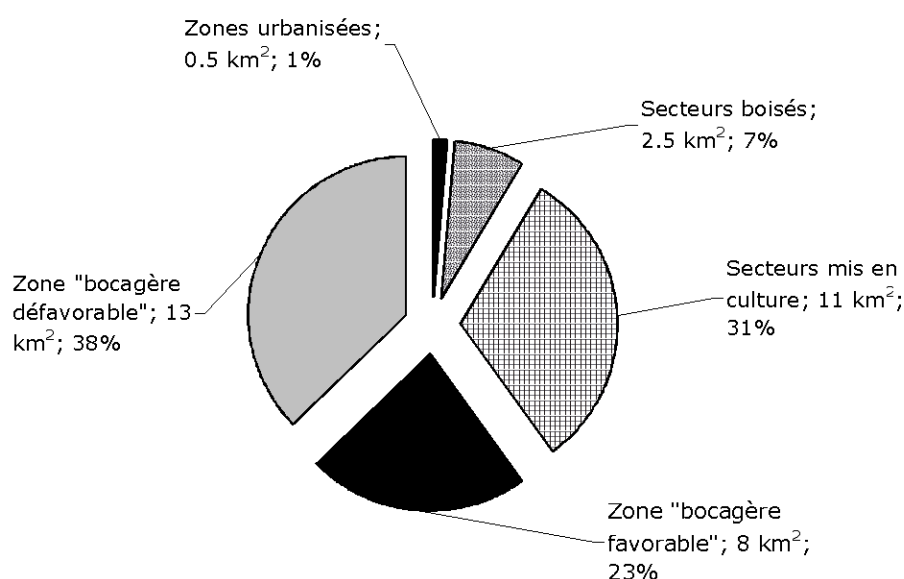
SUIVI D'UNE POPULATION NICHEUSE DANS UNE ZONE ECHANTILLON ET ESTIMATION DE SES EFFECTIFS DE 2004 A 2006

Introduction

En Europe centrale et dans la limite septentrionale de son aire de répartition notamment, la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*) apparaît en régression. Ainsi pour la première année, le dernier site de nidification connu chez nos voisins Suisses est resté désert en 2006. En 1977-1979, la population suisse était estimée à 110 couples, puis à une vingtaine en 1996 (POSSE B., 2006). Cette perte fâcheuse semble être attribuée en grande partie à la destruction des écosystèmes favorables à sa présence (destruction des milieux, diminution des espèces-proies). En Côte d'Or, *Lanius senator* reste une des espèces emblématiques de nos paysages bocagers riches en arbres, et comme les autres espèces de pies-grièches, de par son régime alimentaire et sa niche écologique, sa présence constitue un excellent bio-indicateur de la qualité de nos systèmes bocagers. En 2004, il a été décidé de réaliser en Auxois, le suivi d'une zone échantillon où réside une petite population, dont l'existence avait été soupçonnée en 2001-2002, afin d'essayer, dans un premier temps, d'en préciser l'effectif. Nous allons présenter brièvement ici quelques uns des résultats obtenus après ces trois premières années de suivi. Rappelons qu'en 2005, une prospection menée sur quelques jours seulement et avec des moyens réduits, avait permis de constater l'existence d'une soixantaine de couples répartis dans une zone de 900 km² environ, toujours localisée en Auxois, à l'ouest du département (LECLAIRE P., 2006).

Zone de suivi

Cette zone échantillon se situe à une cinquantaine de kilomètres à vol d'oiseau à l'ouest de Dijon, plus précisément dans les « collines de Précy-sous-Thil ». Elle représente une superficie de 35 km² (un rectangle de 7km x 5km) caractérisée par un bocage très « dégradé », où subsiste un linéaire de haies apparaissant faible, les piquets de clôture et le fil de fer barbelé remplaçant, petit à petit, les clôtures végétales.



Graphique 1 : occupation du sol (exprimée en km² et %) dans la zone d'étude d'une superficie totale de 35 km²

Le nombre d'arbres (les vieux chênes notamment), intimement lié à la présence des Pies-grièches à tête rousse, diminue, et représente sans doute un impact (restant à mesurer) sur l'état des populations. La cartographie de la zone à partir de photos aériennes orthorectifiées *IGN* a permis d'estimer que seulement un quart de la superficie totale (environ 8 km², soit 23% de la superficie totale) semble favorable à la nidification de la Pie-grièche à tête rousse (graphique 1): il s'agit de secteurs riches en arbres épars (principalement des chênes) ou disposés en rangée, localisés dans des parcelles pâturées (élevage bovin).

Méthode

Ce suivi ayant pour but une estimation aussi précise que possible de l'effectif de la population nicheuse, une recherche systématique des couples nicheurs est effectuée chaque année, ce qui nécessite de passer un temps considérable sur le terrain.

En 2004, une première recherche systématique des sites de nidification dans des secteurs favorables a été entreprise. Afin de repérer l'arrivée des premiers oiseaux les 2 années suivantes, dès fin avril / début mai, les territoires des années précédentes ont fait l'objet de plusieurs visites. Par la suite, des visites régulières ont permis de localiser et de surveiller les couples recensés ainsi que de prospecter de nouveaux territoires dans les zones favorables jusqu'en fin-juillet. Pour les années 2005 et 2006, le nombre de visites par site oscille entre 1 (nouveau site découvert en fin de saison en présence de jeunes et d'adultes, par exemple) et 10. A titre d'exemple, en 2005, 89 contrôles ont été effectués dans les 25 sites retenus (moyenne=3.6) et en 2006, 141 contrôles dans 37 sites (moyenne=3.8). Un contrôle « simultané » (au cours d'une seule journée ou sur deux journées consécutives) de tous les sites fréquentés a été réalisé en juillet.

En 2004, la recherche systématique des nids a été privilégiée au profit d'une cartographie la plus précise possible de la population, mais aussi de l'obtention d'informations sur l'emplacement des nids, ce qui n'a pas pu être réalisé en 2005 et 2006 faute de temps. La connaissance d'un nombre croissant de sites de nidification permet, au fil des années, de consacrer davantage de temps à une meilleure prospection de l'ensemble des secteurs favorables jusqu'en juillet, période d'envol des jeunes pour la majorité des couples reproducteurs.

Le territoire des adultes cantonnés, pendant la phase de nidification (couvaison, nourrissage des pulli au nid), est de faible superficie et le déplacement des adultes limité à un rayon d'une centaine de mètres ou guère plus autour de l'arbre/porteur du nid. Ainsi, il est assez facile de repérer cet arbre en observant le comportement des oiseaux (perchoirs habituels du mâle, allées et venues avec transport de nourriture...). Ses coordonnées géographiques sont relevées au moyen d'un *GPS* ; les territoires sont ainsi cartographiés chaque année sur fond *IGN*.

Il est difficile d'estimer l'erreur liée à cette méthode de recensement et différents biais sont à considérer. Notons que la discrétion et le comportement de la Pie-grièche à tête rousse (*voir encadré* : « *Sur la discrétion de la Pie-grièche à tête rousse, Georges Olivier, 1944* ») rend parfois difficile l'évaluation avec précision du statut des couples recensés (nicheur certain, probable ou possible) ou d'individus apparaissant isolés. La présence de quelques couples peut sans doute aussi passer inaperçue, malgré la pression d'observation élevée, dans certains secteurs particulièrement riches en arbres. Dans des secteurs où résident plusieurs couples proches les uns des autres, des frictions territoriales posent aussi parfois quelques difficultés quant à la détermination exacte du nombre de couples dans un même secteur, des mâles célibataires cantonnés pouvant laisser croire à la présence d'un couple supplémentaire. En cours de suivi, des éventuels déplacements de territoire peuvent aussi être observés (ponte de remplacement, élevage des jeunes volants, mélange d'individus issus de différentes nichées...). Ces divers éléments impliquent des vérifications parfois laborieuses, au détriment d'une prospection plus étendue dans d'autres secteurs favorables. Néanmoins, cette méthode de recensement a permis d'obtenir pour 2006 en particulier, une image assez fidèle de la population nicheuse.

Sur la « discrétion » de la Pie-grièche à tête rousse ...

Georges Olivier (membre du Conseil de la Société Ornithologique de France, membre du Comité Ornithologique International), publie en **1944** (édition *Lecerf, Rouen*) une « **Monographie des Pies-grièches du genre *Lanius*** » :

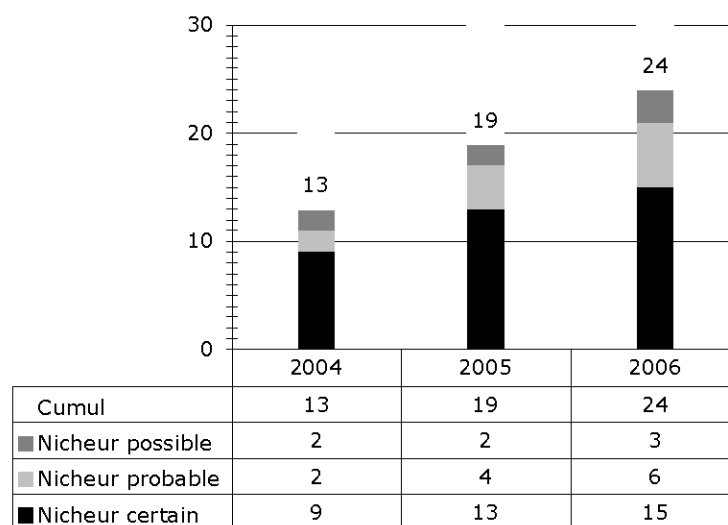
(...) La Pie-grièche à tête rousse semble avoir conscience des couleurs vives et surtout très tranchées de sa livrée. Aussi a-t-elle coutume de se soustraire aux regards en ne se perchait pas toujours comme la plupart des autres *Lanius* sur le sommet des buissons et des arbres, mais en pénétrant dans l'épaisseur du feuillage. Cette habitude a déjà été constatée par plusieurs observateurs, « mais ce qui n'a pas été l'objet de remarque » -*écrivions nous en 1927-* « c'est qu'à notre avis, la Pie grièche à tête rousse n'agit pas ainsi seulement pour interposer entre elle et un ennemi possible un écran à la vue de celui-ci, mais parce qu'elle recourt, en agissant ainsi, au secours que lui apporte l'homochromie. »

Lorsqu'elle se trouve ainsi au milieu des branches des arbres (Merisiers, Cerisiers, Poiriers, Platanes) son plumage, avec opposition nette de noir et blanc, se confond extraordinairement bien avec les parties éclairées ou non par les raies de soleil que laisse filtrer le feuillage. Les écorces brillantes du Merisier et du Cerisier, recouvertes de Lichens des Poiriers ou celui de couleur très clair des Platanes, accusent encore les « blancs » dans ce jeu d'ombre et de lumière. Lorsqu'elle se tient ainsi dans un milieu favorable, cette Pie-grièche conserve une immobilité absolue et de longue durée, qui contraste avec son activité habituelle, et devient souvent très difficile à apercevoir. Cette immobilité de défense ne lui est d'ailleurs pas particulière, certains autres oiseaux y recourant très fréquemment aussi, comme les Grives, chanteuse et mauvis, par exemple ; mais parmi les *Lanius*, ce comportement est beaucoup plus habituel chez *senator* que chez beaucoup d'autres ; les jeunes oiseaux eux-mêmes, lorsqu'ils se croient en danger, l'emploient très fréquemment. (...)

Résultats

Bilan des suivis

Un premier bilan, résumé par le graphique 2, permet d'obtenir une estimation de l'effectif possible de cette population durant ces trois premières années de suivi. Il met en évidence une croissance du nombre de couples reproducteurs, reflet probable d'une meilleure prospection, plus étendue dans les secteurs favorables de l'ensemble de la zone d'étude, et d'une meilleure connaissance de l'espèce au fil du temps. Pour les raisons évoquées dans la méthode, les données de 2004 sont probablement inférieures à la réalité et doivent être considérées avec réserve.



Graphique 2 : effectif de la population recensée en 2004, 2005 et 2006

Répartition et fréquentation des sites de nidification

De 2004 à 2006, 37 sites favorables au total (de S01 à S39) ont été occupés par des couples (nicheurs certains, probables ou possibles) en période de reproduction, répartis principalement dans les 8 km² de secteurs bocagers jugés favorables. La figure 1 (réalisée à partir des photos aériennes *IGN* et des relevés de coordonnées acquises au *GPS*) représente la distribution spatiale et la fréquentation temporelle de ces sites de nidification recensés dans ces 8 km² (zones de couleur blanche). Notons que 2 sites (S04 et S37) ont été omis volontairement, car bien que favorables à la nidification de la Pie-grièche à tête rousse, ils n'ont été fréquentés que par des oiseaux de passage, en début de période de reproduction et ne sont pas comptabilisés.

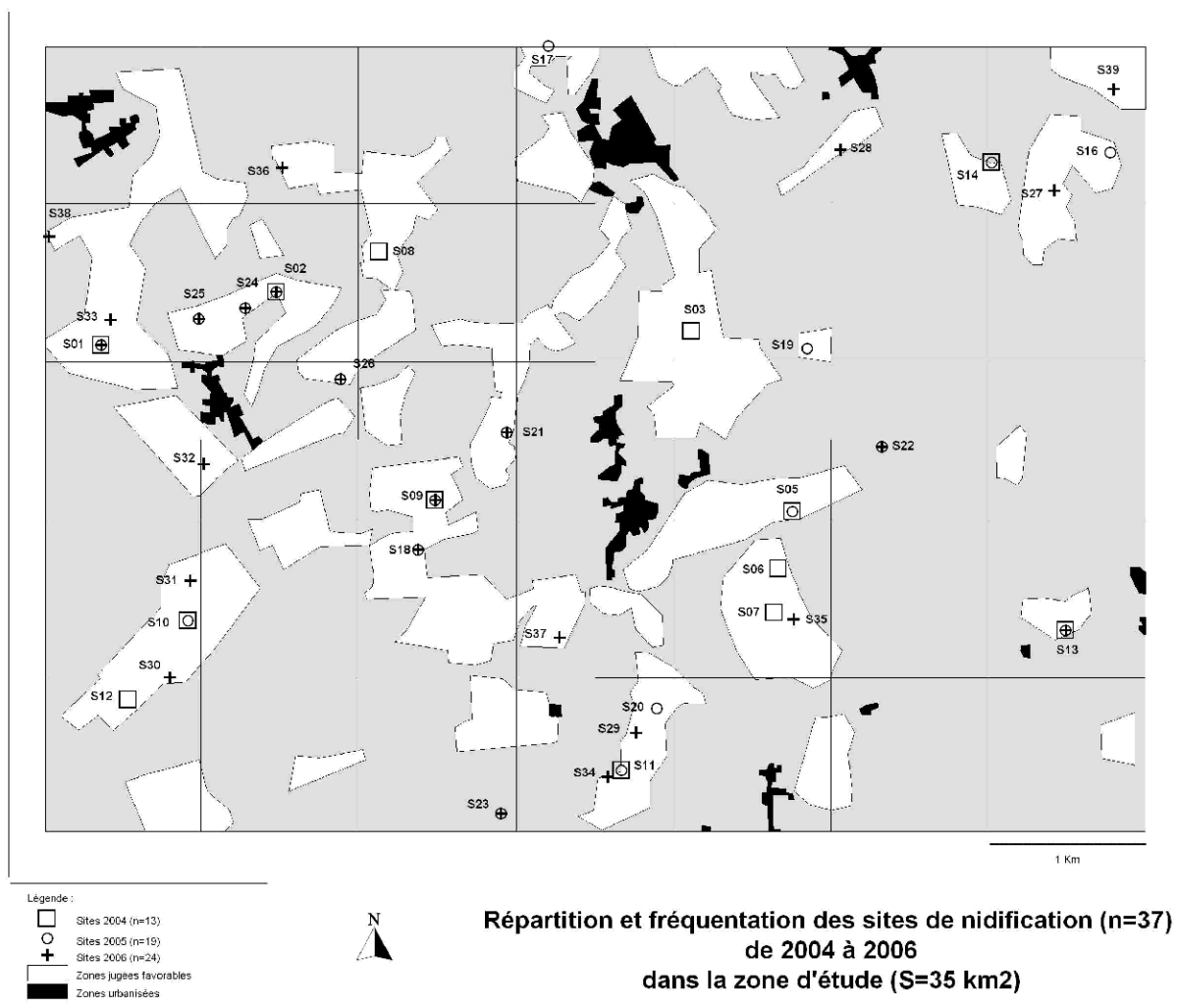


Figure 1 : Répartition et fréquentation des sites de nidification de 2004 à 2006

Tandis que certains secteurs considérés comme favorables semblent être désertés par *Lanius senator*, d'autres seraient plus régulièrement et abondamment fréquentés comme le montre l'existence de cette petite colonie (sites S01, S33, S25, S24, S02, S26 et S32 ; 5 couples en 2005, 7 couples en 2006) localisée à proximité d'un village au nord-ouest de la zone échantillon. En 2004, 2 couples seulement ont été recensés dans ce secteur favorable.

Quelques remarques ou hypothèses concernant la distribution de la population sont à formuler :

- Le site S13, régulièrement occupé durant ces 3 années, est situé dans un « îlot » favorable, bordé par une grande zone cultivée et de grandes parcelles pâturées, sans arbre ni haie.
- Deux sites dans des secteurs bocagers jugés peu favorables ont été occupés durant au moins 2 années consécutives : S22 (chêne isolé dans une petite parcelle pâturée proche d'une lisière de bois et bordé de champs cultivés et de prés de fauche) et S23 (alignement de quelques jeunes peupliers au feuillage clairsemé dans une petite pâture en bordure de cultures).
- Le site S03 reste isolé malgré une prospection importante dans un des secteurs favorables le plus vaste. Il n'a été occupé qu'en 2004. L'arasement d'une petite haie en hiver 2004-2005 pourrait être à l'origine de l'abandon du site de nidification durant les saisons suivantes. Elle représentait la seule source de perchoirs de hauteurs variées et particulièrement favorables aux activités de chasse.

Occupation des sites et densité de la population

La synthèse des données (tableau 1 ci-dessous) concernant l'occupation des sites donne quelques indications sommaires sur la dynamique de la population, mais il est encore bien prématuré d'en déceler une tendance.

	2004	2005	2006
Sites de nidification occupés dans l'année	13	19	24
Sites de l'année précédente occupés	-	8(62%)	11(58%)
Sites de l'année précédente abandonnés	-	5(38%)	8(42%)
Sites libres	-	5(21%)	13(35%)
Nouveaux sites	-	11	13
Sites favorables connus cumulés	13	24	37
Sites occupés chaque année depuis 2004	13	8(33%)	4(11%)
D_nbre de couples/km² (S=35 km²)	0.4	0.5	0.7
D_nbre de couples/km ² (S=21 km ²)	0.6	0.9	1.1

Tableau 1 : évolution et densité de la population nicheuse sur 3 années en relation avec l'occupation des sites de nidification dans la zone d'étude

Des déplacements au sein de cette population sont perceptibles, comme nous l'indiquent les taux des sites occupés ou abandonnés d'une année à l'autre. En 2006, 35% des sites connus (n=37) sont restés libres. Une meilleure connaissance de la zone et des habitudes de l'espèce permettront peut-être, dans quelques années (si la population reste stable), d'obtenir des informations plus précises, notamment sur les taux de renouvellement des sites, étudiés, par exemple, pour la Pie-grièche écorcheur (ZOLLINGER, J.-L. & CHR., 1999). Mais n'oublions pas que la Pie-grièche à tête rousse est un oiseau assez difficile à observer et même à repérer dans son milieu naturel bourguignon, et que la récolte d'informations précises concluant sur la détermination du statut exact des couples présumés nicheurs est parfois laborieuse, si l'on n'effectue pas une recherche systématique des nids.

Au moins 4 sites sur les 37 considérés (soit 11%) ont été occupés annuellement depuis 2004 soit durant 3 saisons consécutives (sites S01, S02, S09 et S13), mais il est impossible de savoir s'il s'agit des mêmes individus... même si une fidélité à l'arbre/porteur du nid a été constatée dans 2 cas. Notons que le site S05 a été fréquenté en 2001, 2002, 2004 et 2005 soit au moins durant 4 saisons (nicheur certain), n'ayant pu être contrôlé en 2003.

Deux calculs de densité de cette population (nombre de couples/km²) sont indiqués dans le tableau 1 : la première considère la superficie totale de la zone échantillon et la seconde tient compte de l'aire couverte par le milieu bocager soit 21 km² (cumul des aires des zones jugées « favorables » et « défavorables », voir graphique 1).

Le résultat obtenu en 2006 pour la zone bocagère (**d=1.1**, S=21 km²) indique une densité conforme à celle citée dans la littérature, pour des « milieux adéquats de l'Europe moyenne ». N. Lefranc donne un chiffre compris entre 1 et 2 couples au km² (LEFRANC N., 1993). Cependant, Ullrich (1971) dans certains secteurs allemands donne des densités supérieures (2 à 3 couples au km²) pour des vergers pâturés ou régulièrement fauchés et jusqu'à 5 couples au km² pour les bonnes années (in LEFRANC N., 1993).

Conclusion

La présence de ces 24 couples en 2006 dans cette zone échantillon de l'Auxois témoignerait-elle de la bonne santé de la population de la Pie-grièche à tête rousse dans certaines zones favorables du département? Un nouveau suivi de cette population échantillon en printemps-été 2007 viendra affiner ces premiers résultats. Il est prévu d'en améliorer la qualité (notamment dans la détermination du statut des couples supposés reproducteurs) en exerçant une pression d'observation plus forte qu'en 2006. Une description détaillée de chaque site de nidification est

aussi envisagée. A plus long terme, ce suivi pourrait également permettre d'obtenir des informations intéressantes, comme par exemple, une stagnation des effectifs (pouvant être associée à une limitation des ressources disponibles) ou une variation des secteurs de nidification (laissant penser à un rétrécissement du biotope de l'espèce), autant d'informations intéressantes sur la qualité du milieu fréquenté par la Pie-grièche à tête rousse sur notre territoire.

Nous pouvons nous réjouir pour l'instant de sa présence dans notre département. L'observation de cet oiseau magnifique offre un réel plaisir et devient presque un privilège. Sa position au sommet de la chaîne trophique lui confère un statut patrimonial important. Sa protection est intimement liée à la préservation de son habitat et des multiples organismes qui y cohabitent.

Remerciements : Merci aux observateurs ayant participé à ce suivi : M. Bosc (2006), S. Caux (2004-2005), P. Cordier (2004), C. Lanaud (2004-06), P. Perrot (2006) et plus particulièrement G. Gadret (2004-05-06).

BIBLIOGRAPHIE :

LECLAIRE P. (2006). *La Pie-grièche à tête rousse Lanius senator dans l'Ouest de la Côte d'Or : bilan d'une prospection en 2005*. CEOB-L'Aile Brisée, TIERCELET INFO, **15** :30-37, année 2006

LEFRANC N. (1993). *Les Pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*. Delachaux et Niestlé

OLIVIER G. (1944). *Monographie des Pies-grièches du genre Lanius*. Lecerf, Rouen

POSSE B. (2006). *Un nicheur s'en va?* Nos Oiseaux, **53**: 255-256

ZOLLINGER, J.-L. & CHR. (1999). *Distribution et habitat de la Pie-grièche écorcheur Lanius collurio en plaine: l'exemple du Moyen-Pays occidental (Vaud)*. Nos Oiseaux, **46**:11-34

Pierre LECLAIRE

